



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 115 000 \$ POUR LA CROISSANCE ET L'OPTIMISATION DE SES ENTREPRISES

Baie-Saint-Paul, le 13 avril 2022 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix a procédé à l'octroi de deux aides financières non remboursable d'un montant total de 115 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Les Services de main d'œuvre l'Appui – Cire-Constance

Démarrée depuis 2017, la buanderie commerciale de Cire-Constance a procédé à des investissements majeurs en 2021 pour se doter d'installations adéquates à son développement. Aujourd'hui, l'entreprise investit dans l'acquisition d'équipements afin d'augmenter la capacité de production pour répondre à la demande croissante. Seule buanderie commerciale dans Charlevoix, Cire-Constance s'inscrit comme un maillon important dans la chaîne de services en hébergement touristique. Il s'agit d'un projet d'investissement de 247 840 \$. La MRC de Charlevoix est heureuse d'accorder une contribution non remboursable de 65 000 \$ avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN). Ces investissements permettront d'améliorer l'offre de services aux entreprises de l'industrie touristique en supportant le développement et la compétitivité de cette dernière. Le projet contribue à maintenir et à créer des emplois au niveau local et à élargir les possibilités d'acquisition de compétences pour les travailleurs en insertion socioprofessionnelle chez Cire-Constance.

Simard Suspensions Inc.

Simard Suspensions Inc. désire se porter acquéreur du bâtiment dont il est locataire depuis 2019 dans le Parc industriel régional de Saint-Urbain. À l'intérieur de ce dernier, un banc d'essai y est installé et constitue une avancée technologique considérable pour l'entreprise. Il permet de tester les suspensions, d'identifier les problématiques et les faiblesses et de corriger celles-ci avant même d'installer les produits sur des camions, d'augmenter la fiabilité et la sécurité des produits existants en plus de permettre d'en développer de nouveaux et d'en tester la résistance et la fiabilité avant même de les commercialiser. De plus, il apporte une plus grande autonomie et il permettra de caractériser les suspensions afin d'en connaître le pouvoir amortissant. De plus, cette acquisition permettra de consolider la croissance de l'entreprise et les emplois existants tout en attirant de nouvelles ressources et ainsi, continuer à collaborer à la diversification et à l'essor économique de la région. La MRC de Charlevoix est heureuse d'accorder une contribution non remboursable de 50 000 \$ avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« Le soutien accordé à ces deux entreprises permettra de propulser leurs projets d'expansion et de demeurer compétitives. Je salue la persévérance et la vision de ces gens d'affaires, qui ont à cœur d'assurer un service à la clientèle exemplaire et de se positionner comme chefs de file dans leur secteur d'activité. Leur réussite contribue à la vitalité de Charlevoix et nous donne une raison de plus d'être fiers de notre Capitale-Nationale et de ceux qui l'habitent. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« De telles annonces de financement pour appuyer des entrepreneurs de ma circonscription électorale sont toujours douces à mes oreilles. Cette enveloppe représente un levier puissant qui favorisera le développement économique de la région. Félicitations aux porteurs de ces projets et merci à la MRC de Charlevoix pour la qualité de son accompagnement. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

– 30 –

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khorvath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002